Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Olivet - Tome III

Olivet, c^{on} de *Loiron* (7 kil.) ; arrond. de *Laval* (15 kil. O.-N.-O.).

Anciens noms

Olivetum, 1199 (Maison de Laval, t. I, p. 156). — *Prior de Oliveto,* 1203 (Bibl. nat., fds. lat. n° 5.441). — *Ecclesia sancti Joannis de Oliveto,* v. 1205 (Maison de Laval, t. I, p. 171). — *L'hébergement de Olivet,* 1292 (Ibid., t. II, p. 95). — *La ville et paroisse d'Olivet,* 1406 (Arch. de la M., Compte de la châtellenie). — *Parrochia de Oliveto,* XV^{e} s. (Pouillé). — *Prioratus collegialis et curatus de Oliveto,* 1496 (Cab. de la Beauluère). — *Olivet,* bourg, prieuré de Saint-Augustin, chât. à la lisière de la forêt (Jaillot et Cassini).

Géographie physique

Géologie. — « Schistes et quartzites du Silurien supérieur, avec niveau ampéliteux avec sphéroïdes à *Cardiola* ; ces couches, très plissées, laissent apparaître sur la crête de la Pétruère les grès de la base du Gothlandien. » D.-P.Œ.

Le territoire réduit à ses proportions actuelles par la distraction du Port-Brillet, comprend encore au N.-O. un canton forestier, plateau de 185 à 200 m., au S. la vallée du Vicoin (100 m.) et à l'E. celle des ruisseaux alimentés par plusieurs étangs. Le bourg, serré entre la route et l'étang, communique avec le Genest (4 kil. S.-E.) ; Loiron (7 kil. S.) ; le Port-Brillet (5 kil. O.) ; Saint-Ouen-des-Toits (2 kil. N.).

Superficie, cadastrée en 1831 par M. Lair, Port-Brillet compris, 1.772 hect. — « La moitié de la paroisse, d'après Miroménil (1696), est en bois, landes et étangs ; l'autre moitié en très bonne terre ». Produit seigle, froment et avoine, 1777 (Le Paige). La grande Lande contenait 200 journaux. Le duc de la Trémoïlle prend la défense des gardes qui y avaient fait bâtir des petites maisons et qu'inquiétaient les maître des eaux et forêts, 1727. Le curé engage ses paroissiens en 1760 à la diviser et à la mettre en culture, les terrains défrichés devant être exempts d'impôts pendant dix ans. Le conseil de tutelle du duc de la Trémoïlle demande une expertise pour établir les droits de chacun. D'après le cahier de 1789, la plupart des habitants sont occupés aux forges, gagnant 8 sols l'hiver, 10 sols l'été ; « la paroisse est beaucoup marécageuse, y ayant beaucoup de forêts, landes, étangs, appartenant au seigneur de la Trémoïlle. »

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 20, de 1600 à 1610 ; — 50, de 1700 à 1710. — 795 hab. en 1726 ; — 175 feux en 1766 ; — de 700 à 800 communiants en 1778 ; — 1.155 hab. en 1803 ; — 1.222 hab. en 1821 ; — 1.262 hab. en 1831 ; — 1.222 hab. en 1841 ; — 1.348 hab. en 1851 ; — 1.336 hab. en 1861 ; — 1.237 hab. en 1871 ; — après l'érection du Port-Brillet en commune : 487 hab. en 1881 ; — 471 hab. en 1891 ; — 447 hab. en 1900, dont 117 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 44 villages, fermes, closeries ou écarts. En dépendent : Brichardon, 16 hab. ; Clermont, 28 hab.

Un *poste de gabelle* était installé à la Boulaye, 1723.

Bureau de poste et *perception* de Saint-Ouen-des-Toits.

Assemblée

Assemblée insignifiante à la Saint-Laurent.

Foires et marchés

Marché de menues denrées, le vendredi, établi en 1851 ; supprimé.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, autrefois de l'archidiaconé et du doyenné de Laval ; — de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Laval ; — du district de Laval et du canton de Saint-Ouen-des-Toits en 1790 ; — de la Mission de Laval en 1797, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de la Trinité de Laval et du doyenné de Loiron. Par décret du 11 novembre 1875, la circonscription de la paroisse a été conformée à celle de la commune telle qu'elle avait été fixée par la loi du 4 août 1874.

L'*église* « parrochiale d'Olivet, fondée en l'honneur et révérence de Monsieur saint Lorens », 1406, ne comprenait qu'un seul vaisseau, avec chœur un peu rétréci, en abside. Le maître-autel, d'assez bonne exécution, était signé *Langlois, 1694. Ex dono P*[rio]*ris, V*[icar]*ii et populi* ; et sur la première pierre : *Cette pierre a été posée par François Véliard, prêtre, vicaire de cette paroisse* ; statues de saint Laurent, sainte Apollonie, saint Sébastien. Le tabernacle, plus récent, portait : *François Courte,* prieur, 1751. A l'autel de Sainte-Émérance on lisait : *Ex dono fratris Antonii Le Terrier, religiosi et sacristæ hujus loci,* 1667. Les fonts taillés dans un bloc rectangulaire de granit, à moulures saillantes, reposaient sur un socle de même matière et sur une base en maçonnerie. André de Laval-Châtillon avait fondé dans l'église une chapelle approuvée par Guy, évêque du Mans, son frère, mais elle fut incorporée au chapitre des Trois-Maries de Montsûrs. Une jolie église romane a remplacé en 1891 le vieil édifice ; elle est meublée dans le chœur et les absidioles d'autels en marbre de Sablé de très bon style (architecte, M. Hawke, devis, 42.000 francs).

Prieuré-cure conventuel de chanoines réguliers dépendant de l'abbaye de la Réal, au diocèse de Poitiers, desservi jusqu'à la fin du XVII^{e} s. par un prieur et un religieux et ensuite par un prieur et un vicaire. Deux novices sont mentionnés en 1631. La chapelle, dédiée à saint Jean-l'Évangéliste, détruite en 1862, était attenante à la maison prieurale avec pignon oriental éclairé d'une belle fenêtre à meneaux et rosace. Le temporel, estimé d'un revenu de 450 ℔ en 1578, se composait de plusieurs métairies et d'un étang, de rentes et de dîmes à Olivet, affermée 776 ℔ en 1705, à Bourgon, Nuillé-sur-Vicoin, avec droit d'usage dans la forêt de Frageu et de franche mouture aux moulins de la châtellenie suivant une transaction passée avec le seigneur de Laval en 1389. Le prieur ne put obtenir, en 1742, l'extension de ce dernier privilège au blé qu'il faisait moudre pour les pauvres de la paroisse alors en très grand nombre. Les prises de possession se faisaient à la chapelle prieurale, puis en l'église paroissiale.

Prieurs-curés : Hamelin, 1208. — Jean *Gendromel,* 1406, 1413. — Guillaume *Legorremin,* 1434. — Jean *Legrenier,* 1455. — François *Lesné,* licencié en décrets, 1464, prieur de Sainte-Catherine de Laval, 1492. — François *Perrier,* 1496. — René *Desloges,* 1538. — Denis *Amy,* 1542. — Louis *Desloges,* 1545, se démet, 1558, † 1559. — Jacques *Desloges,* chambrier d'Évron, octobre 1558, garde son bénéfice par concordat avec René Villain, 1565, † 1586. — Thomas *Monceau,* 12 octobre 1586, résigne, 1601. — René *Monceau,* chanoine de la Roë, mars 1601, démissionne, 1626. — Jean *Verrye,* sacriste du Port-Ringeard, mai 1626, se démet, 1631. — François *Baguelin,*

demeurant au prieuré de Sainte-Catherine de Laval, 23 janvier 1631, résigne, 1633. — Alexandre *Pivette* (?), chanoine de Sainte-Geneviève à Paris, mai 1633. — Nicolas *Poirier* résigne sans effet, 1657, démissionne et meurt, 1664. — Antoine *Vigier,* 3 mars 1664, † 1671. — Jean *Richer,* octobre 1671, maintenu contre Joseph Mercier et Antoine-Étienne-Louis Le Terrier, sacriste d'Olivet, résigne, 1685. — Louis *Godquin,* août 1685, permute, 1686. — Charles *David,* sacriste de Saint-Georges-sur-Loire, 13 novembre 1686, se démet, 1688. — Dizain *Bonabric,* chanoine de Sainte-Geneviève, 12 septembre 1688, † 1729. Une pierre tombale transférée dans la nouvelle église porte : *Hic jacet cor R. P. Dizantii Bonabric, hujus ecclesiæ cujus decorem adamavit, prioris, professione canonicus, pastorali sollicitudine, pater, in suos omnes commendabilis. Obiit 10 februarii anno 1729, ætatis 69, prioratus 42. Requiescat in pace.* — Léonard *Goisset,* professeur de théologie à la Réal, 18 février 1729, † 1742. — Pierre *Pelletier,* procureur de la Réal, 28 mars 1742, démissionne le mois suivant. — François *Courte,* prieur-curé de Maigrie, au diocèse de Saint-Malo, 23 avril 1742, † 1766. — René-Pierre *Couillon de la Perrière,* prieur de Courtecheverny, diocèse de Blois, 19 avril 1766, « honnête, mais assez faible de santé et travaillant peu » (note de l'évêché en 1778), † 1784. — Jacques-Angélique *Guays* (V. ce nom), installé le 7 avril 1784, prête, le 13 février 1791, un serment catholique, administre la paroisse jusqu'après le 13 juin 1792 et meurt à Rambouillet, 1795. Pierre-Julien Hervieu, vicaire (V. ce nom). Simon Barré, prêtre de Domfront, réfugié à Olivet, y exerça le ministère jusqu'au milieu de 1792 et fut déporté en Angleterre où il mourut. Aucun intrus ne fut nommé à Olivet.

Depuis le Concordat : Pierre *Lemonnier,* vicaire insermenté du Genest, 1801-1804. — Alexis *Olivier,* né à la Besnerie, 1766, d'une famille dont tous les membres furent persécutés pour avoir donné asile à Jean Chouan, ordonné prêtre à Paris, 1791, par M^{gr} de Gonssans, exerça un ministère très fructueux dans sa paroisse natale jusqu'en 1793, époque à laquelle il passa en Angleterre. Rentré à Olivet, vers 1800, il en fut nommé curé, 1804, mais fut obligé par le gouvernement de se retirer à Laval, 1806. Le curé d'Olivet est un de ceux qui ont fourni le plus de renseignements à M. Duchemin-Descepeaux sur l'origine de la Chouannerie et sur la famille Cottereau. — *Lévesque,* 1806, † 1807. — Julien *Martin,* 1807-1811. — *Bodin,* 1811-1817. — Alexis *Olivier,* curé pour la seconde fois, 1817, † 1827. — Julien *Duval,* 1828, † 1863. — François *Tarot,* 1863, † 1867. — Eugène *Leroy,* 1867, † 1870. — Alexandre *Laigle,* 1870-1872. — Émile *Bouleau,* 1872. — Jean-Baptiste *Maret,* 1872, † 1885. — Henri *Trotin,* 1886-1887. — François-Athanase *Galbin,* 1887-1899. — Eugène *Jouin,* 1899.

Le *presbytère,* éloigné de 200 m. de l'ancienne église, est l'ancienne maison priorale. On lit sur une cheminée : *F. R*[ené] *M*[onceau], 1621. M. Hervieu y fut surpris dans une cachette encore visible.

Le *cimetière* était contigu à l'église en 1780. On le dit au N. et à 35 m. des dernières maisons du bourg en l'an XII.

École

École mixte bâtie et dotée par M. Tarot, curé, dirigée depuis 1864 par les sœurs de Briouze.

Féodalité

Féodalité. — La châtellenie d'Olivet, mouvante du comté du Maine, avait « juridiction haute, moyenne et basse, tabellionage, sceaux de contratz, prévosté avec les droitz et proffits qui y appartiennent », et le domaine comprenait « habergement, douves, jardins, vergiers et appartenances ;… des prés, l'estang d'Olivet, deux moulins à blé…, et enfin la forêt de Messedon et celle de Frageu, » 1444. Le seigneur du Genest et celui du Tertre étaient ses vassaux nobles. Ce domaine seigneurial fut toujours dans la maison de Laval, mais comme les châtellenies de Montsûrs, de Courbeveille, de Meslay, il devint pendant trois générations l'apanage de la branche de Laval-Châtillon, 1292-1384. Ce fut même pendant cette période qu'Olivet semble avoir été habité.

Les comptes d'Eustache de Bauçay pour les années 1335-1342 supposent un séjour prolongé sinon habituel de cette dame dans le château. Il y avait une chapelle qui avait besoin d'être étayée en 1413 ; on y mit « pour la soutenir cinq glans et braies et un treff au travairs » ; elle existait encore en 1705. Jean Bocé était châtelain, c'est-à-dire fermier en 1518. Le château fut reconstruit par François de Laval, évêque de Dol († 1556). Ce ne fut jamais une place forte. Les comtes de Laval y entretenaient un concierge protestant comme eux (1594-1652), même des capitaines (1652-1661), et y venaient quelquefois ; Henri de la Trémoïlle y passe en 1623 et s'y rencontre avec Urbain de Montecler, 1627. On y fait des réparations en 1635 (six milliers d'esseules pour la couverture) ; on fait émonder « les charmiers estans sur le mail » (1636). A partir de la fin de juin 1636, les enfants du comte de Laval, le comte de Montfort et M[lle] de Talmont, âgés de dix ans environ, vinrent séjourner à Olivet sans doute pour être à l'abri de la contagion alors générale. Au mois de février 1638, la duchesse de la Trémoïlle se réserve la jouissance des chambres hautes avec obligation pour le fermier, qui occuperait seulement la salle basse, de fournir foin et paille aux chevaux « lorsque leurs Excellences seront au chasteau ». On remarquait encore en 1779 « d'anciens charmes et hêtres formant une partie du mail, d'anciens arbres de toutes espèces dans les bocages et le jeu de paulme, une allée côtoyant la prairie ». La maison de ferme actuelle, sans caractère, a une porte ogivale à chanfreins concaves, une cheminée monumentale. Une sorte de colonne mal dégrossie de 2 m. 50 de hauteur, est couchée à la porte. L'étang peu éloigné, belle nappe d'eau profonde, alimente encore un des deux anciens moulins, dont la maison montre au pignon un écusson en relief des la Trémoïlle. « L'étang et le moulin, la closerie, la métairie, dite château d'Olivet, et les ruines de l'ancien château », restituées à la famille de la Trémoïlle en vertu de la loi du 5 décembre 1814, vendus par elle le 16 mai 1818, pour 25.000 fr., à MM. Pierre-Martin Bazouin, Constant Paillard-Ducleray, Joseph Paillard-Dubignon, ont été acquis en 1856, pour 46.000 fr., par M. Pierre Mouton.

Notes historiques

Notes historiques. — Le prieuré fut fondé, dit-on, par Guy VI. Il est certain que sa fille aînée, Osanne, morte jeune, fut enterrée dans l'église vers 1205. Précédemment, le sire de Laval avait donné Olivet avec le Bourg-Hercent à l'un de ses chevaliers, Hamelin L'Enfant, puis l'avait repris ; ce fut l'occasion d'une lutte acharnée et sanglante entre le suzerain et le vassal soutenu par de puissants amis. La paix ne se fit en 1199 que par l'intervention d'hommes influents ; Hamelin L'Enfant garda ce qu'il possédait avant la guerre, mais se désista de ses prétentions sur Olivet et le Bourg-Hercent, et, comme il avait égaré la charte de donation, on stipula que si elle se retrouvait, elle serait considérée comme nulle. — En 1412, la guerre sévissait dans le voisinage, « les gens amenoient leurs bestes ès bois et ès prés pour doubte des gens d'armes ». — Les paroissiens prennent des lettres de sauvegarde des Anglais de Mayenne au mois d'avril 1434 (n. s.)

Le cahier de 1789, signé de quatorze noms, porté au Mans par René Delande-Foucherie, syndic, et Audruger, greffier, demande la suppression des aides, de la marque des fers, des traites par terre, du tarif de Laval, des privilèges des nobles et du clergé régulier et séculier, qui « possèdent au moins les deux tiers de la paroisse, sans soulager le peuple d'aucune imposition ». — Jean Chouan recruta de nombreux partisans dans la paroisse, et la proximité du bois de Misedon mit le pays en pleine lutte civile, chaque jour renouvelée entre les forgerons et les Chouans.

Maires

Maires : René *Lanoë,* 1791. — *Duzan,* an VIII et an XII. — Constant *Paillard-Ducleray,* 1808, révoqué, 1824. — Pierre *Bidault,* 1825-1830. — *Paillard-Ducleray,* réélu, 1830, † 1839. — Julien *Lemaître,* adjoint faisant les fonctions de maire, 1839-1841, maire, 1841-1843. — Constant-Louis *Paillard-Ducleray,* 1843-1849. — Pierre-

Jean-Baptiste *Marié,* 1849, † 1857. — Auguste *Logeais,* 1857-1871. — René *Carré,* 1871-1874. — René *Carré,* 1874-1877. — Stéphane *Chevalier,* 1877.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1579. — *Mém. de Bourjolly.* — *Comm. hist. de la M.,* t. V, p. 116. — *Bull. hist. de la M.,* t. II, p. 53 ; t. IX, p. 19. — *Reg. protest. de Vitré,* p. 22, 68, 124. — Chart. de M. le duc de la Trémoïlle. — *Rev. du Maine,* t. XIX, p. 277 et suiv. — Arch. nat., P. 401 ; G/7. 1.278 ; KK. 324. — C^{ie} A. Bertrand de Broussillon, *Maison de Laval,* t. II, p. 57, 253, 255. — *Affiches de Laval,* 16 mai 1818. — Arch. de la M., B. 102, 112, 487, 757, 812, 832.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *Clermont, Misedon, le Tertre,* etc.